

MAIRIE de



Crêches-sur-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 14/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

09/04/2025

Date d'affichage

09/04/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. ARNAUD Jean-Claude, M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, Mme BROSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. STOYE Julien, M. THIBERT Vincent

Procuration(s) :

Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

M. BOUCHY Cyrille

Etai(ent) excusé(s) :

Mme SANGOY-LUTAUD Coralie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GUYON Annick

Numéro interne de l'acte : 2025-13

Objet : Subventions aux associations 2025

Rapporteur: Claire de CROMBRUGGHE

EXPOSÉ

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative crêchoise, le conseil municipal se prononce sur les propositions des subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-après.

Association	Prévision 2025
ACCUEIL DES CHARMILLES	500,00 €
ADMR	2 000,00 €
AIKIDO	250,00 €
AMICALE BOULE CRECHOISE	300,00 €
AMICALE DU PERSONNEL	2 000,00 €
AMIS DU BOCAGE	200,00 €
AU BAL DES TEMPS	400,00 €
AMIS de l'école de musique	300,00 €
<i>subv exceptionnelle 2025</i>	<i>700,00 €</i>
BADMINTON	500,00 €
COMITE CYCLISTE	250,00 €
DON DU SANG	200,00 €
<i>subv exceptionnelle 2025</i>	<i>300,00 €</i>
FOYER RURAL	2 000,00 €
HARMONIE	2 000,00 €
INTERCLASSE	250,00 €
JSC	3 500,00 €
JU JIT SU	250,00 €
LA PECHE L'ARLOISE	700,00 €
MÉMOIRE ET HISTOIRE DE CRECHES	500,00 €
NOUNOUS	400,00 €
PAC	1 250,00 €
POMPIERS CORMORANCHE	150,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	500,00 €
SCOOTER VESPA CLUB	200,00 €
SOU DES ECOLES	1 000,00 €
TENNIS CLUB CRECHOIS	200,00 €
<i>subv exceptionnelle 2025</i>	<i>1 000,00 €</i>
LE BIEF DE L'ARLOIS	300,00 €
JSC Stage foot	500,00 €
TOTAL	22 600,00 €
NON AFFECTE	7 400,00 €
BUDGET GLOBAL	30 000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide:

- **D'approuver** le versement des subventions aux associations susvisées pour un montant global de 30 000 € au titre de l'année 2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRÊCHES-SUR-SAÛNE

Le Maire,

Michel BERTHET

Le Secrétaire de séance,
Annick GUYON


